

CLDR – 19 mars 2019**COMPTE RENDU****Présences :**

Pour la CLDR : 19 membres (voir liste en annexe)

Pour la FRW : Anne Klein et Stany Noël

Ordre du jour :

Introduction

1. Approbation du PV de dernière réunion
2. Renouvellement de la CLDR : suites
3. Rapport annuel 2018 de l'ODR : présentation, validation
4. Projets en convention / demande de convention : Actualité et précisions
5. Actualité des GT / Dates à bloquer à l'agenda
6. Suites et divers

M. le Bourgmestre ouvre la séance en informant que l'échevin en charge du Développement rural est Mr Patrick Loos, la présidence quant à elle sera assurée par Alain Libar. Il rappelle également l'importance de la CLDR, lieu de rencontre entre citoyens et élus.

Il cède la parole à M. Loos qui salue l'engagement bénévoles des membres; pour sa part, il sera le relais de la Commission vers le Collège. Il excuse par ailleurs Alain Libar.

1. Approbation du PV de la dernière réunion

Sans remarques.

2. Renouveaulement CLDR

Anne Klein fait le point sur le renouvellement :

- En ce qui concerne le ¼ communal, c'est fait : 4 membres de la majorité (A. Chausteur, A. Fagnant, M. Generet et P. Loos) et 3 de la minorité (R. Wuidar, M. Pottier, P. Daulne)
- En ce qui concerne les citoyens, l'appel aux candidats va être lancé via un toutes-boites : le projet présenté est examiné et fait l'objet de remarques ; il sera adapté en conséquence. En outre, une réunion publique d'information sera organisée dans la 2ème quinzaine d'avril (date à fixer). Les membres CLDR sortants pourront y faire part de leur expérience (PE Gillard, B Demoitié et MC Detrooz sont partants).

L'objectif est d'arriver à un renouvellement partiel de la Commission, tenant compte que la participation aux réunions tend à diminuer.

3. Rapport d'activités

Le Rapport d'activités remis avec l'invitation est parcouru en séance :

Annexe 1 :

A) Projets conventionnés

1. Aménagement du centre de Manhay :
Report des travaux : le dossier est perdu à l'Urbanisme à Arlon et toute la procédure doit être refaite.
2. Logements intergénérationnels :
L'avant-projet sera présenté à la prochaine réunion de CLDR.
3. Voies lentes :
La réunion de coordination avec la DGO3 a eu lieu. Une réunion est maintenant prévue avec la DaFor et le CGT. L'auteur de projet sera bientôt désigné.

B) Autres projets

L'état d'avancement des 5 projets traités par les groupes de travail (Nature, Aînés, Sentiers, Energie et Produits locaux) a été présenté à la CLDR précédente; ils seront prochainement réactivés (voir ci-dessous au point 5).

L'état d'avancement des autres projets (regroupés par thématique : énergie, sécurité routière, cohésion sociale, locaux de rencontres, urbanisme et patrimoine, services, développement durable, tourisme, ...) est brièvement présenté. Enfin, il reste quelques projets en stand-by.

Le projet « Aménagement d'une maison rurale à destination des associations et notamment des vieux métiers » est provisoirement mis en suspens, ses porteurs s'interrogeant sur la prochaine édition.

PE Gillard revient sur l'étang du curé à Malempré, qui est de grand intérêt patrimonial. Sa remise en état se justifie. Une concertation avec les riverains (qui craignent d'être dérangés si on en fait trop sa promotion) doit avoir lieu.

Annexe 4 :

Outre les réunions de la CLDR en 2018, une réflexion sur la vie de la CLDR est proposée aux membres, sous forme d'une double question : quelle sont les raisons qui vous poussent à vous y investir ? En quoi sont-elles rencontrées selon vous et en quoi pourraient-elles être mieux rencontrées ?

Réponses :

- A) - Apporter mon expérience et faire avancer les choses dans le cadre d'une vision long terme
- Se sentir utile, mais peu d'actions concrètes (p. ex. groupe « sentiers » : peu d'avancées)
 - Supporter une cause, notamment celle de l'écologie au travers d'une implication dans la convention des maires. Mais les choses avancent lentement.
 - Apporter davantage d'intérêt et de suivi aux problèmes de sécurité routière
 - Rencontrer des gens inspirants
 - Discuter de projets avec d'autres personnes
 - Prise de parole libre pour exprimer son point de vue
 - Pour s'ouvrir l'esprit et avoir l'esprit critique
 - Pour améliorer son village/sa commune
 - Pour se tourner vers le futur
 - Pour participer aux décisions
 - La CLDR permet de s'ouvrir l'esprit, de découvrir d'autres villages, de mieux connaître la commune, de s'intéresser à certains aspects de la vie communale, de rencontrer d'autres concitoyens, ..
- C) - Manque de visibilité de ce qu'on fait
- Trop de dispersion
 - Lenteur
 - Complexité administrative
 - Avis pas toujours pris en compte (y compris par les animateurs/trices)
 - Jusqu'à présent, rien n'a été fait en matière d'écologie, d'énergie, de développement durable ; il faut avancer vers un Agenda 21
 - Plein de choses ont évolué déjà, mais on peut faire davantage, notamment par exemple sur la gestion des déchets : proposer aux familles le défi « Zéro déchets ».
 - Sécurité routière à Roche à Frêne : toujours pas d'amélioration (trafic poids lourds dès 4 h 30 du matin).
 - Un certain sentiment d'utilité même s'il y a une attente : plus d'actions concrètes, plus de dynamiques.
 - Sentiment que ça avance très lentement, qu'on se disperse; il faudrait se focaliser sur 2 ou 3 projets, aboutir à du concret.
 - Seuls 5 GTs sont actifs, on pourrait mener davantage de projets
 - Jusqu'où la CLDR participe-telle aux décisions ?

4. Choix des futurs projets en convention

Sur base de la liste des projets matériels, les membres choisissent les priorités pour les années à venir ; pour ce faire, ils disposent d'un bulletin sur lequel ils notent 3 projets (3 points au 1^{er}, 2 au 2^{ème} et 1 au 3^{ème}).

Résultat :

Ex-aequo en 1:

- Aménagements de sécurité routière sur les routes communales (PM1.04) – 27 points
- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux (PM2.02) – 27 points

En 3 : Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages – 16 points

Les autres projets ayant obtenu entre 0 et 6 points.

Le rapport d'activités (point 3) et la programmation dans les 3 ans (point 4) sont approuvés.

5. Mise en place des GT - agenda

15 avril 20 h : GT Energie

23 avril 20 h : GT Aînés

2 mai 20 h : GT Voies lentes (projet en convention)

6 mai 20 h : GT Produits locaux

20 mai 20 h : GT Nature

Concernant le GT sentiers, certains tronçons n'ont pas fait l'objet d'un état des lieux. A Pirotte, A Fagnant et J Jacobs sont disponibles pour finaliser le travail.

6. Suites et divers

La prochaine CLDR est fixée au 6 juin (sous réserve de confirmation)

Annexe : Liste de présences

Président : Mr Alain LIBAR	E		
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Mr Marc GENERET	P	Mr Robert WUIDAR	A
Mr Patrick LOOS	P	Mr Pascal DAULNE	E
Mme Anne FAGNANT	P	Mr Marc POTTIER	P
Mr Arnaud CHAUSTEUR	P		
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Mr Nicolas ANDRE	P	Mme Anne BERNARD	E
Mme BERNIER Manon	A	Mme Sylvie BURTON	P
Mme Aline CLESSE	E	Mme Marielle CONRAD	P
Mr Benoît CORNET	E	Mr Christian DELANDE	A
Mr Barthélémy DEMOITIE	P	Mme Marie-Caroline DETROZ	P
Mme Brigitte EMONDS-ALT	E	Mr Pierre-Emmanuel GILLARD	P
Mr Patrick GILLARD	E	Mme Martine GROGNARD	E
Mme Anne HUBERT	P	Mme Marie-Thérèse HUBERT	A
Mme Jocelyne JACOBS	P	Mr Emmanuel LEBOUTTE	E
Mr Damien LECART	P	Mr Jacques LESENFANTS	P
Mr Michel LESENFANTS	P	Mme Monique LIBOTTE	P
Mme MUHLEN Nancy	A	Mr Joseph PIERRET	A
Mr Fabrice PETIT	A	Mme Edith PIRET	P
Mme Annette PIROTTE	P	Mr Laurent REYNDERS	E
Mr Vincent SEPULT	E	Mr José TASSIGNY	A
Mme Maggy VAN LERBERGHE	A	Mr Philippe WUIDAR	A

Légende :

P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire